

Rejeter le TTIP, c'est céder aux sirènes de la décroissance

RICHARD MILLER,
JEAN-JACQUES FLAHAUX ET
GEORGES-LOUIS BOUCHEZ

Le premier est député fédéral et administrateur délégué du Centre Jean Gol, le second est député fédéral et président du MR International, le troisième est député régional wallon

L'Union européenne, confrontée à la crise issue de la spéculation financière recherche les moyens de sa relance économique et de la création d'emplois. Les négociations en vue d'accords avec ses principaux partenaires commerciaux pour supprimer les entraves au libre-échange s'inscrivent pleinement dans cette voie.

Un accord avec la Corée du Sud est mis en œuvre de façon profitable pour l'Union, un accord avec le Canada doit être ratifié, et d'autres – avec le Japon ou l'Inde – sont en cours de négociation. Celui dont on parle le plus est le TTIP, l'accord commercial entre l'Union européenne et les États-Unis. On parle ici d'une diminution des tarifs douaniers et de la définition de règles communes entre les deux premières puissances économiques mondiales. L'objectif est de diminuer le coût du commerce transatlantique.

La Commission Relations extérieures de la Chambre a entendu une quinzaine d'experts. De très nombreux débats ont été organisés au sein de la société civile, ou encore dans les villes et communes – y compris dans nos villes de Mons et de Braine-le-Comte très sensibles au maintien de la diversité culturelle. Ce débat citoyen, cette information parlementaire sont nécessaires face aux semeurs de peurs et aux calculs électoralistes de partis qui votent différemment lorsqu'ils sont dans l'opposition que lorsqu'ils étaient au pouvoir.

La négociation est pilotée par la Commission européenne selon un mandat qui inclut toutes les exigences européennes en matière sociale, environnementale et culturelle. Ce mandat a été adopté par tous les gouvernements européens lesquels sont démocratiquement élus. Le Sénat belge

s'est prononcé positivement sur celui-ci en 2013.

Quel dessaisissement démocratique?

La Commission européenne est tenue d'informer les Ministres sur l'état de la négociation. Le mandat et des documents sont rendus publics sur son site. Des études d'impact ont et seront encore réalisées. Enfin, les citoyens doivent savoir que ce sont, in fine, le Parlement européen, les Parlements nationaux et, pour la Belgique, les Parlements régionaux et communautaires qui auront le dernier mot sur cet accord.

Il n'y a donc aucun dessaisissement démocratique en la matière, contrairement à ce que veulent faire croire les opposants aux négociations commerciales de l'UE. Ceux-ci entendent faire croire que les Européens négocieraient contre leurs propres intérêts: c'est insensé ! Le mandat qui contient les garde-fous nécessaires, est le seul critère qui conduira à l'adoption ou au rejet de l'accord. Par ailleurs, les négociateurs européens ne sont ni des dilettautes naïfs ni des touristes distraits.

En tant que libéraux, nous sommes favorables à ces négociations à condition que toutes les garanties soient respectées sur les plans sociaux, environnementaux, agricoles et alimentaires. Les services publics, les biens culturels et les produits audiovisuels doivent être préservés.

Il est vrai que les Européens importent des biens et des services américains, mais à travers ces négociations, nous pouvons obtenir la possibilité pour nos entreprises de conquérir des marchés publics aux États-Unis, marchés actuellement réservés pour moitié aux entreprises américaines. Les gouvernements européens devront aider leurs PME à s'implanter aux États-Unis : c'est d'ores et déjà, pour la Belgique, le choix du gouvernement Michel.

Par ailleurs, nous désirons le succès des négociations multilatérales menées à

l'OMC. Celles-ci concernent près de 200 pays. C'est ce qui les rend difficiles : l'UE et les États-Unis doivent collaborer afin d'établir de meilleures normes mondiales en matière de sécurité alimentaire, d'environnement, de santé ou de travail. Cela est essentiel dans un monde qui évolue rapidement avec des économies émergentes qui ne partagent pas nos valeurs ni notre approche fondée sur des règles de droit.

Déterminer ensemble des règles communes sur le plan commercial nous permettra de discuter en position de force avec des pays comme la Chine ou l'Inde lesquels ont une conception différente de la nôtre en matière de protection du travail, de la propriété intellectuelle du respect des règles juridiques pour les investissements,...

Un dossier instrumentalisé

Nombre d'analyses montrent que des accords commerciaux négociés de façon juste et responsable renforcent les acquis sociaux et améliorent le niveau des salaires (surtout pour les femmes). Les bienfaits du libre-échange ne doivent pas être réservés égoïstement à quelques pays occidentaux mais étendus à un maximum de populations. Telle est notre vision des accords commerciaux internationaux.

Le malheur de ce dossier est d'être instrumentalisé par les courants de la gauche bien-pensante qui jouent sur les peurs et les contre-vérités afin de mobiliser un électoralat à qui ils n'ont plus de projet social et économique à proposer. Le repli sur soi, qu'il soit social, culturel ou économique, ne peut qu'être mortifère.

C'est en retrouvant la confiance dans les capacités qui sont les siennes que l'Europe sera pleinement l'Europe des citoyens et pas en suivant les appels à la décroissance économique, c'est-à-dire finalement à la régression sociale. C'est de cette façon qu'en tant que parlementaires du MR nous soutenons la poursuite des négociations pour le TTIP.